



2020-04-08

Province de Québec
Municipalité régionale de comté de Papineau

À une séance du Conseil de la susdite Municipalité, étant la séance extraordinaire du mois d'avril, tenue **sous la forme d'une rencontre téléphonique ce 8^e jour du mois d'avril à 15h30**, conformément à l'arrêté ministériel émis par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le contexte de la pandémie COVID-19 (15 mars 2020) à laquelle sont présents messieurs les conseillers, maires respectifs des municipalités ci-après mentionnées :

Robert Meyer	Boileau
Pierre Labonté	Bowman
Gilles Tremblay	Chénéville
David Pharand	Duhamel
François Clermont	Fassett
Louis Venne	Lac-des-Plages
Jean-Pierre Descoeurs	Lac Simon
Alain Gamache	Canton de Lochaber
Pierre Renaud	Canton de Lochaber-Partie-Ouest
Robert Bertrand	Mayo
Martin Deschênes	Montebello
Stéphane Séguin	Montpellier
Michael Kane	Mulgrave-et-Derry
Gilbert Dardel	Namur
Carol Fortier	Notre-Dame-de-Bonsecours
François Gauthier	Notre-Dame-de-la-Paix
Luc Desjardins	Ripon
Jean-René Carrière	Saint-André-Avellin
Hugo Desormeaux	Saint-Émile-de-Suffolk
Yvon Landry, rep.	Saint-Sixte
Jean Lanthier, rep.	Thurso
Roland Montpetit	Val-des-Bois

Absents :

Christian Beauchamp	Papineauville
Christian Pilon	Plaisance

Formant quorum et siégeant sous la présidence du Préfet, monsieur Benoit Lauzon, maire de la Ville de Thurso. La secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Roxanne Lauzon, le directeur général adjoint et le secrétaire-trésorier adjoint, monsieur Jocelyn Robinson, le directeur du Service de l'aménagement du territoire, monsieur Arnaud Holleville, le directeur du Service du développement du territoire, monsieur Marc Carrière ainsi que la coordonnatrice administrative, madame Marie Chantale Dallaire, sont aussi présents.

Le Préfet soumet à messieurs les conseillers l'ordre du jour déposé par la secrétaire-trésorière et directrice générale, à savoir :

ORDRE DU JOUR



Municipalité régionale de comté de Papineau
Conseil des maires

1. **Mot du préfet**
2. **Appel des conseillers (information)**
3. **Ouverture de la séance (décision)**
4. **Adoption de l'ordre du jour (décision)**
5. **Service de développement économique**
 - 5.1 Signature du protocole d'entente du programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (COVID-19) avec le gouvernement du Québec – Recommandation du service de développement du territoire (décision)
6. **Aménagement du territoire, ressources naturelles et environnement**
7. **Questions des membres et propos du Préfet**
8. **Levée de la séance (décision)**

1. **MOMENT DE RÉFLEXION**

Monsieur le Préfet invite les membres du Conseil des maires à se recueillir dans le cadre d'un moment de réflexion.

2. **MOT DU PRÉFET**

Monsieur Benoit Lauzon, le Préfet, informe les membres du Conseil des maires que l'activité « 148 en folie » a été annulée conformément aux directives émises par le gouvernement du Québec en lien avec l'interdiction de tout rassemblement et le respect de la distanciation sociale pendant la pandémie de la COVID-19. Il recommande aux municipalités locales d'interdire la tenue des ventes de garage jusqu'à nouvel ordre.

3. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2020-04-057

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par M. le conseiller Jean René Carrière
QUE :

L'assemblée est déclarée ouverte.

Adoptée.

4. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2020-04-058

Il est proposé par M. le conseiller Stéphane Séguin
appuyé par M. le conseiller François Gauthier
et résolu unanimement

QUE :

L'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

5. **SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

- 5.1 **SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE DU PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (COVID-19) AVEC LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC – RECOMMANDATION DU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (DÉCISION)**

2020-04-059

- ATTENDU que le gouvernement du Québec a mandaté les municipalités régionales de comté (MRC) pour favoriser le développement économique et social de leur territoire;
- ATTENDU que la MRC de Papineau détient différents fonds comme outils de développement dont le Fonds local d'investissement (FLI), le Fonds local de solidarité (FLS) en partenariat avec le FS-FTQ ainsi que le Fonds de développement des territoires (FDT/FRR);
- ATTENDU que les entrepreneurs de la MRC de Papineau vivent une situation de crise en raison de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) avec de nombreuses fermetures, grandes pertes de revenus, etc.;
- ATTENDU que pour répondre efficacement et rapidement aux demandes des entrepreneurs du territoire, il y a lieu de revoir temporairement la composition du Comité d'investissement;
- ATTENDU qu'il y a également lieu, pour la MRC, de revoir sa Politique d'investissement et ainsi élargir son champ d'intervention pour soutenir les entreprises de son territoire car il en va de leur survie;
- ATTENDU que le gouvernement du Québec a annoncé le 3 avril dernier un programme pour aider les entreprises admissibles qui éprouvent des difficultés financières en lien avec la COVID-19, lequel est intitulé « Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (COVID-19) »;
- ATTENDU que le gouvernement du Québec a mandaté les MRC pour mettre en œuvre ledit programme sur leur territoire;
- ATTENDU la résolution numéro CA-2020-04-118, adoptée lors de la séance du Comité administratif tenue le 1^{er} avril 2020, laquelle recommande la création d'un Fonds d'urgence dédié aux entreprises du territoire notamment en lien avec les effets collatéraux de la pandémie du Coronavirus (COVID-19);

Il est proposé par M. le conseiller Pierre Renaud
appuyé par M. le conseiller Louis Venne
et résolu unanimement

QUE :

Le Conseil des maires autorise temporairement, soit durant la pandémie COVID-19, la suspension de sa Politique d'investissement afin de soutenir les entreprises du territoire, notamment en considérant et en analysant toutes les demandes d'aides financières avec diligence et équité conformément aux programmes du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MÉI) reliés au Fonds local d'investissement (FLI);

QUE:

Le Conseil des maires autorise la formation temporaire d'un Comité d'investissement restreint pour accélérer la prise de décision durant la crise de la Covid-19, lequel est mandaté pour recevoir les recommandations sur les dossiers d'entreprises présentés par le Service de développement du territoire de la MRC et prendre les décisions financières requises en conformité avec le Code d'éthique et de déontologie des membres des Comités de la MRC de Papineau ;

QUE :

Ledit Comité d'investissement restreint soit composé des membres suivants :

Monsieur Philippe Harkins, Président du comité d'investissement;
Monsieur Benoit Lauzon, Préfet de la MRC de Papineau;



**Municipalité régionale de comté de Papineau
Conseil des maires**

Monsieur Marc Carrière, Directeur du développement du territoire;
Monsieur Rémy Laprise, Commissaire en développement économique;
Monsieur Dino Lemay, Fonds de solidarité FTQ;

QUE :

Le Préfet et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient et sont autorisés à signer tous les documents donnant effet à la présente décision, dont le protocole d'entente à conclure avec le Gouvernement du Québec, en relation avec le *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (COVID-19)* ;

QU' :

Un rapport sur les décisions prises du Comité d'investissement restreint soit déposé aux séances du Conseil des maires à titre d'information;

ET QUE :

La directrice générale et secrétaire-trésorière et le Service du développement du territoire soient et sont mandatés pour assurer les suivis de la présente décision.

Adoptée

7. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DU TERRITOIRE, RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

Aucun sujet n'est abordé en ce qui a trait à ce point.

8. QUESTIONS DES MEMBRES ET PROPOS DU PRÉFET

Mme Roxanne Lauzon, secrétaire-trésorière et directrice avise les membres du Conseil des maires que la présentation des états financiers par monsieur Marc Boucher, CPA associé de la firme Raymond Chabot Thornton sera reportée lors d'une séance du Conseil des maires ultérieure afin de permettre à monsieur Boucher de trouver le meilleur moyen de bien transmettre les informations dans le contexte actuel lié à la pandémie COVID-19.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-04-060

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par M. le conseiller Louis Venne
et résolu unanimement

QUE :

Cette séance soit et est levée. Il est 16h05.

Adoptée.

Benoit Lauzon
Préfet

Roxanne Lauzon
Secrétaire-trésorière et directrice générale

**Municipalité régionale de comté de Papineau
Conseil des maires**



Je, Benoit Lauzon, Préfet de la MRC de Papineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Benoit Lauzon, Préfet